

Pour l'abolition du fichier génétique : Pétition en ligne

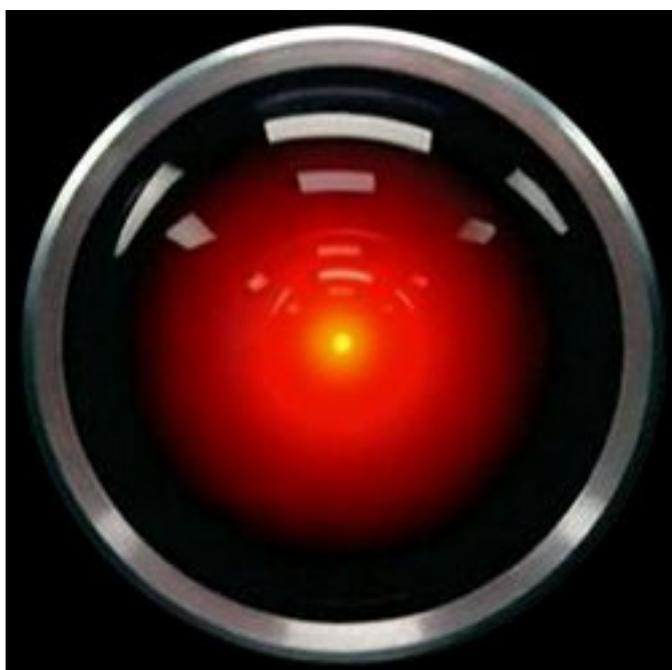
Internet

Posté par : JerryG

Publié le : 23/7/2008 0:00:00

Premier recours contre le FNAEG devant la Cour européenne des Droits de l'Homme, le "**casier génétique**" que constitue **le fichier FNAEG fait l'objet d'une pétition nationale demandant son abolition.**

Une action organisée à l'initiative du collectif "**Refus ADN**", prix Voltaire des derniers BBA, et surtout de Benjamin Deceuninck, premier citoyen français à être condamné par la Cour de cassation en avril dernier pour « refus de prouver » à porter son cas devant la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg (CEDH).



Le comité de sélection des Big Brother Awards France soutient sans réserves cette initiative et appelle tous les citoyens à signer cette pétition. Le collectif annonce également une « campagne de désinscription au FNAEG » qui se met actuellement en place grâce à un formulaire.

Benjamin Deceuninck est un agriculteur de la région d'Alès, dans le Gard. Il a refusé de livrer sa salive après avoir participé à une opération de fauchage de plants OGM. Dans une "**Lettre ouverte à Nicolas Sarkozy**" il a gratifié mûriculeusement celui qui, en tant de ministre de l'Intérieur, a été le premier à élargir la finalité de ce fichier aux simples suspects de délits mineurs alors qu'il s'agissait de traquer les prédateurs sexuels.

Extrait de la lettre de Benjamin Deceuninck :

« Si je comprends bien, un arracheur de betterave OGM doit être fiché génétiquement car il représente une menace... Une menace pour qui ? » Pour ma part, j'estime que les multinationales de l'agro-industrie sont beaucoup plus dangereuses pour la population et pour l'environnement. De même pour le bien-être économique du pays, je pense qu'il serait

plus sage de se passer des services de grands patrons plutôt que de ficher des individus lambda.

« Sur les 712 000 personnes inscrites au FNAEG en avril dernier, plus de 75% n'ont jamais fait l'objet d'aucune condamnation, le reste étant composé de faucheurs OGM, de syndicalistes et de petits voleurs ordinaires. Il n'y a pas de raison d'Etat qui justifie le fichage d'une population.

« Soyons sérieux disons les choses comme elles sont, c'est comme cela la droite d'écocomplexe ?

« Le FNAEG comme son petit frère EDWIGE sont destinés au fichage de masse. Coupables, pas coupables, ça ne change pas grand chose. Coupables, ils le seront forcément un jour. Mieux vaut prévenir que guérir. »

« Votre boulimie de fichage prend tour à tour des apparences d'Ubu roi et du meilleur des mondes. Ubu roi quand la plus grande enquête résolue par le FNAEG est celle du vol du scooter de votre fils ou de banderoles de match de football. »

La pétition rappelle notamment en quoi l'Etat de droit est bafoué dans la finalité de ce fichier et de l'usage qui peut en être fait :

« En créant des précédents dans le droit français, la loi sur le fichage génétique préfigure la loi de demain. Elle institue en effet : la fin du droit à l'oubli, les condamnés sont fichés pendant 40 ans ; la fin de la présomption d'innocence au profit de la présomption de culpabilité. A titre préventif, les non-condamnés sont fichés pendant 25 ans ; la suppression de toutes les remises de peines pour les condamnés qui refusent le rétablissement ; la remise en cause de la spécificité des mineurs en autorisant leur fichage. »

Et le collectif exhume trois citations bien instructives de quelques promoteurs zélés du FNAEG, certains étant déjà connus de "nos services" :

« A l'origine, le groupe UDF souhaitait déposer un amendement tendant à étendre le FNAEG à l'ensemble de la population.(...) Nous avons cependant renoncé au départ d'un tel amendement car nous ne disposons pas aujourd'hui des moyens financiers et autres nécessaires. Mais je souhaite que le Gouvernement y réfléchisse pour l'avenir. »

Jean-Christophe Lagarde (député UDF, passé depuis à l'UMP), discussion générale du projet de loi « Sécurité Intérieure » (LSI) à l'Assemblée Nationale, séance du 27/11/2003.

« Plus la base (FNAEG) est renseignée, plus les identifications par l'ADN augmentent. »

Christian Jalby, sous directeur de la police technique et scientifique, dans Libération 27/11/2006.

« Les citoyens seraient mieux protégés si leurs données ADN étaient recueillies dès leur naissance. »

Christian Estrosi, à l'époque simple député, rapporteur du nouveau projet LSI, cité dans le Monde du 27/11/2007.

Ajoutons aussi ces perles celle de **Frédéric Pachenard**, ami d'enfance du président de la République et grand patron de la Police judiciaire. Quant il était encore que chef de la PJ de la région parisienne, il avait remporté un prix Orwell aux BBA 2006 pour ces mots savants, du grand art dans la novlangue de bois :

 « Le Fnaeg, dont les consultants doivent bien s r rester strictement encadr s, est une n cessit  de la police moderne, autant pour les victimes que pour les suspects  ventuels qui peuvent, gr ce   une trace ADN,  tre lav s de tout soup on  ».

En quelques mois, c est la troisi me action collective de r sistance contre des bases de donn es centrales g r es par lâEtat   apr s le fichier "base  l ves" dans les  coles et tout r cemment celui des fichiers policiers Edvige et Cristina.

[La p tition est l  !](#)